

# ASSEMBLÉE NATIONALE

24 septembre 2010

---

IMMIGRATION, INTÉGRATION ET NATIONALITÉ - (n° 2814)

Commission	
Gouvernement	

## AMENDEMENT

N° 21

présenté par  
M. Mariani

-----  
**ARTICLE 75 BIS**

À l'alinéa 1, substituer au mot :

« cinq »

le mot :

« six ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination.